

Temps d'accueil Vacances

Lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 18h30

Possibilité de prendre son repas sur place et tenue de sport exigée pour les temps sportifs.

Tarifs

Tarifs indiqués en fonction du quotient familial

Pour tout changement concernant votre quotient familial, nous le signaler afin que l'on puisse réajuster votre tarif, exceptés les forfaits annuels.

Adhésion annuelle: 25 €

PRIX 1/2 journée ou Journée Ou PRIX Forfait
Supplément pour les activités payantes



	MERCREDI +/- 35/an				VACANCES +/- 50/an			
	1/2 journée	Forfait annuel	journée	Forfait annuel	1/2 journée	Journée	Forfait semaine	Forfait annuel
T6 > 2001	9,00 €	155,00 €	12,50 €	218,00 €	9,00 €	12,50 €	50,00 €	400,00 €
T5 > 1601	8,00 €	140,00 €	12,00 €	210,00 €	8,00 €	12,00 €	40,00 €	350,00 €
T4 > 1201	6,00 €	105,00 €	9,00 €	155,00 €	6,00 €	9,00 €	36,00 €	250,00 €
T3 > 901€	4,00 €	70,00 €	6,50 €	105,00 €	4,00 €	6,50 €	23,00 €	175,00 €
T2 > 601 €	3,50 €	61,00 €	4,00 €	70,00 €	3,50 €	4,00 €	15,00 €	110,00 €
T1 < 600 €	2,80 €	49,00 €	3,00 €	52,00 €	2,80 €	3,00 €	10,00 €	85,00 €

Engagement des familles

(extrait) - Rappel

L'inscription de votre enfant vous engage :

- à avoir pris connaissance et **accepter sans restriction aucune** le fonctionnement de l'accueil de loisir.
- [...] **Pour chaque mercredi et période de vacances**, il vous appartient [...] d'inscrire votre enfant lors des permanences d'inscriptions [...]. Suite à ces inscriptions, en cas de modification ou désistement, [...] prévenir **par écrit** [...], au moins 24h à l'avance, sous peine de facturation. [...]. Pour toute absence pour raison médicale, **un justificatif médical sera demandé**.
- à respecter les horaires d'ouverture et de fermeture de l'accueil de loisirs [...]. Tout retard à la fermeture de l'accueil de loisirs, sera facturé **3 € / enfant**.

Vacances Printemps 2022

Accueil de Loisirs / 4 - 10 ans
Lundi 11 < vendredi 22 Avril






Ne pas jeter sur la voie publique

Cercle Paul Bert Blosne - Pôle Landrel




10 chemin du landrel - 35200 Rennes
02 99 32 32 10 — 06 17 17 78 08
landrel@cerclepaulbert.asso.fr
habitants.savary@cerclepaulbert.asso.fr

www.cerclepaulbert.asso.fr



		Lundi 11/04	Mardi 12/04	Mercredi 13/04	Jeudi 14/04	Vendredi 15/04	Lundi 18/04	Mardi 19/04	Mercredi 20/04	Jeudi 21/04	Vendredi 22/04
4-6 ans	Matin	L'art de la vie Et Jeux de connaissances	« A vos fourneaux »	« Chasseur de rats » (Tenue de sport exigée)	« Prépare Ta ratatouille »	Journée sportive au gymnase (Tenue de sport Exigée)	FÉRIÉ	« Mexicoooooo »	« Sauve les tiens » (Tenue de sport Exigée) 	« Création de masque mexicain »	« Matin en chansons » 
	Après-midi	« Dessiné c'est gagné »	« Dessine ton plat »	«Regarde-moi»	« Libère ta créativité culinaire »		FÉRIÉ	Réalise ta guitare 	Jeu « Sud-Américain »	« Bal masqué »	Sortie LOOPILAND Départ : 13h Retour : 17h30 Tarif : 10 € (Tenue de sport Exigée)

SOUS RESERVE DE L'EVOLUTION DE LA PANDEMIE DU COVID-19

7-10 ans	Matin	L'Art de la vie Et Jeux de connaissances	Visionnage du Dessin Animé « VAIANA »	Réalisation de couronne de « VAIANA »	Jeux de Société 	Journée Grand jeu à Savary	FÉRIÉ	Réalisation du décor du Palais D'ALADIN	Cuisine Orientale	Tour de Magie 	Lanterne Magique
	Après-midi	Décore De Vaïana	Fabrication De L'hameçon « Maoui »	Sport au gymnase (Tenue de sport exigée) 	Sortie Au Parc des Hautes-Ourmes	Départ : 10h Retour : 17h30 (Tenue de sport Exigée)	FÉRIÉ	Fabrication de masque d'un personnage d'Aladin	Grand jeu tous ensemble au Landrel	Sports et jeux en extérieur	Sortie TRAMPOLINE PARC Départ: 13h Retour: 17h30 Tarif : 10 € (Tenue de sport Exigée)

Vacances de Printemps 2022 : inscriptions sur rendez-vous au 06 17 17 78 08

(dans la limite des places disponibles)

PERMANENCES D'INSCRIPTION à l'ALSH pôle Landrel - présence obligatoire d'un responsable légal
mercredi 30 Mars : 17h30-19h30

- Merci de cocher les fiches de présences vacances avant d'arriver à votre rendez-vous.



- Toute modification d'inscription devra être faite par écrit.
- Les inscriptions aux activités et aux sorties ne seront validées qu'après paiement effectué.